

## COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 MARS 2024

### **Conseillers communautaires présents :**

Mme Monia BEN SLAMA, MM. Serge BERARD, Mme Laurence BEUGRAS, MM. Guy BOISSERIN, Jean-Marc BUGNET, Lionel BRUNEL, Mme Josiane CHAPUS, MM. Damien COMBET, Thierry DILLESEGER, Mmes Marie DECHESENE, MM. Ernest FRANCO, Pierre FOUILLAND, Pierre FRESSYNET, Mme Françoise GAUQUELIN, MM. Jean-Louis GERGAUD, Martial GILLE, Jean-Philippe GILLET, Mme Patricia GRANGE, Valérie GRILLON, Corinne JEANJEAN, MM. Erwan LE SAUX, Guillaume LEVEQUE, Mmes Christine MARCILLIERE, Pascale MILLOT, Martine MORELLON, MM. Grégory NOWAK, Mmes Claire REBOUL, Céline ROTHEA, Catherine STARON, M. Roland WILPUTTE

### **Conseillers communautaires absents et représentés :**

Mme Agnès BERAL donne pouvoir à M. Pierre FRESSYNET  
M. Dominique CHARVOLIN donne pouvoir à Patricia GRANGE  
M. Jérôme CROZET donne pouvoir à M. Grégory NOWAK  
M. Jean-François PERRAUD donne pouvoir à M. Damien COMBET  
Mme Anne-Claire ROUANET donne pouvoir à Mme Valérie GRILLON

### **Absents :**

M. Jean-Luc BERARD  
Mme Christiane CONSTANT

### **Secrétaire de séance :**

Mme Laurence BEUGRAS

### **Ouverture de la séance à 20h30**

## **1/ Compte-rendu des décisions de la Présidente et du Bureau selon la délibération du 06 juillet 2020 portant délégation à Madame la Présidente sur la période du 10 janvier 2024 au 04 mars 2024**

*L'assemblée délibérante prend acte, à l'unanimité des membres votants, des décisions prises par Madame La Présidente.*

## **2/ Approbation du compte rendu du conseil communautaire du 18 décembre 2023**

*L'assemblée délibérante prend acte, à l'unanimité des membres votants, du compte-rendu du conseil communautaire du 18 décembre 2023.*

## **3/ Approbation du compte rendu du conseil communautaire du 30 janvier 2024**

*L'assemblée délibérante prend acte, à l'unanimité des membres votants, du compte-rendu du conseil communautaire du 30 janvier 2024.*



## 4/RAPPORTS

### 4.1 – ADMINISTRATION

*Rapporteur : Mme Françoise Gauquelin*

#### **2024-13 : Rapport égalité femmes-hommes 2023**

*Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents*

### 4.2 – FINANCES

*Rapporteur : Mme Catherine Staron*

#### **2024-14 : Adoption du rapport d'orientation budgétaire 2024 (ROB)**

Mme la Présidente est remerciée pour l'adoption de la DSC (Dotation de Solidarité Communautaire) qui permet aux communes de continuer à investir aussi. Les taux de financement sont stables. Les excédents sont remis aux communes, ce qui permet de faire face aux frais de fonctionnement et aux investissements. M Berard remercie pour cette excellente politique qui aide chaque commune.

*La décision a été actée.*

#### **2024-15 : Subvention vélo-club de Brignais sur l'année 2024 : entretien balisage des circuits VTT**

*Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents*

### 4.3 – AMÉNAGEMENTS

*Rapporteur : Mme Françoise Gauquelin*

#### **2024-16 : PLH – Programme Local de l'Habitat (PLH3) 2024-2030 : 2<sup>ème</sup> arrêt**

*Les décisions sont adoptées avec une abstention (Jean Louis Gergaud).*

#### **2024-12 : PLH – Garantie d'emprunts VILOGIA – 21 rue Louis Vernay à Vourles**

*Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents*

### 4.4 – AGRICULTURE

*Rapporteur : M. Jérôme Crozet*

#### **2024-17 : Mise en place de baux ruraux environnementaux 2024**

*Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents*

### 4.5 – ENVIRONNEMENT

*Rapporteur : M. Damien Combet*

#### **2024-18 : Espaces Naturels Sensibles (ENS) de la Vallée en Barret : Programmation 2024**

*Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents*

#### **2024-19 : Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Plateau Mornantais : Bilan 2023 – Programmation 2024**

*Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents*



## **2024-20 : Espaces Naturels Sensibles (ENS) du Plateau Mornantais : Acquisition foncière**

**M Fouilland** rajoute que c'est un espace un peu particulier. C'est un étang entouré de zones humides. La vente a été faite avec la SAFER. La SAFER a ensuite contacté la commune. La priorité est au département et à la CCVG. L'important est que la commune intervienne dans le projet. Le SMAGGA (Syndicat de Mise en valeur, d'Aménagement et de Gestion du bassin versant du Garon) intervient sur l'étang. Il y a plusieurs étangs qui ont disparu. Maintenant il reste des fossés sur des marais. L'ancien propriétaire avait créé un étang d'agrément qui pourrait être aménagé. Il est peu probable que le site soit ouvert au public car, il est très sauvage et qu'il serait peut-être bien de le laisser tel quel.

*Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents*

## **4.6- DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE**

*Rapporteur : M. Serge Bérard*

### **2024-21 : Acquisition des parcelles AV 52, 80 et 87 – Lieu-dit « Moninsable » à Brignais**

*Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents*

### **2024-22 : Acquisition des parcelles AV 48 et 62 – Lieu-dit « Moninsable » à Brignais**

*Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents*

### **2024-23 : Acquisition des parcelles AV 50, 142 et 146 – Lieu-dit « Moninsable » à Brignais**

*Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents*

### **2024-24 : Subventions partenariales pour l'année 2024 - CCI Lyon Métropole, Saint-Etienne, Roanne**

*Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents*

### **2024-25 : Subventions partenariales pour l'année 2024 - La Chambre des Métiers et de l'artisanat Auvergne Rhône-Alpes**

*Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents*

### **2024-26 : Subventions partenariales pour l'année 2024 - Association Rhône Développement Initiative**

*Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents*

### **2024-27 : Subventions partenariales pour l'année 2024 - ADERLY**

*Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents*

### **2024-28 : Subventions partenariales pour l'année 2024 - ABCIS**

*Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents*

### **2024-29 : Subventions partenariales pour l'année 2024 - SOLEN**

*Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents*

### **2024-30 : Subventions partenariales pour l'année 2024 - Graines de Sol**

*Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents*

### **2024-31 : Subventions partenariales pour l'année 2024 - Sud-Ouest emploi**

*Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents*

### **2024-32 : Subventions partenariales pour l'année 2024 - BGE**

*Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents*

### **2024-33 : Subventions partenariales pour l'année 2024 - La Boite à Indés**

*Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents*



## 4.7 – MOBILITE

*Rapporteur : M. Damien Combet*

### **2024-34 : Délégation de la compétence covoiturage : mise en place d'une incitation financière aux covoitureurs**

*Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents*

## 4.8 – TOURISME

*Rapporteur : M. Damien Combet*

### **2024-35 : Adhésion à la Fédération Française du Cyclisme (FFC) en vue de sa labellisation**

*Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents*

### **2024-36 : Cession d'une part de la marque « LES GNOLUS » à EPIC Maison Départementale du Rhône**

*Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents*

## 4.9 – BATIMENTS COMMUNAUTAIRES

*Rapporteur : M. Guy Boisserin*

### **2024-37 : Acquisition des parcelles AW 159 et 90 à Vourles sis 6 Route des Esses Lieudit « les 7 Chemins »**

*Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents*

### **2024-38 : Acquisition de la parcelle AW 129 – Lieu-dit « 7 Chemins » à Vourles**

*Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents*

### **2024-39 : Acquisition des parcelles AW 160, 161, 164, 165 et 166 – Lieu-dit « 7 Chemins » à Vourles**

Monsieur Wilputte demande quel est l'objectif final.

**M. Boisserin** répond que c'est de limiter toute installation commerciale non voulue qui pourrait aggraver le trafic sur ce secteur. Il n'y a pas de projet sur les deux commerces qui vont être achetés. L'état des autres bâtiments est assez mauvais, une démolition serait envisagée. Les projets seront discutés dans les mois à venir.

**Mme Staron** rajoute qu'il est difficile de faire évoluer cette zone, car il y a une mixité économique. L'arrivée de Leroy Merlin a bouleversé ce secteur. Les transactions immobilières étaient très élevées. C'est une des entrées de la CCVG. Le premier projet est le pôle santé. Les projets ne peuvent être qu'économiques ou commerciaux. Tout le monde veut venir dans cette zone très passante, environ 38 000 voitures par jour. Il est difficile de bloquer tous les projets. Le but est de ne pas créer des commerces qui génèrent des mobilités et des difficultés. Il n'est pas possible de modifier la mobilité. Le PLU est particulier. C'est une zone très complexe. Cette acquisition est un moyen de monter que la CCVG gère le lieu et devient un partenaire incontournable.

**M. Boisserin** précise que c'est un investissement d'avenir pour maîtriser et marquer le territoire.

*Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents*

## 4.10 – VOIRIE

*Rapporteur : M. Jean-Louis Gergaud*

### **2024-40 : Plan de Prévention du bruit dans l'environnement de Brignais**

**Mme Beugras** ne comprend pas la page 784, sur la date d'achèvement des actions futures. Il doit y avoir une faute de frappe.



**M. Boisserin** répond que c'est 228.

**M. Wilputte** demande si les mesures de prévention du bruit ne concernent que les revêtements.

**M. Gergaud** répond que tous les dispositifs sont concernés. Cela concerne un petit secteur de Brignais. Sur le département il y a l' A450 qui est concernée. Il n'y a pas d'habitation, d'écoles dans les alentours.

**M. Gillet** demande s'il y a des campagnes de mesures, par la suite, pour contrôler.

**M. Gergaud** répond que les campagnes ont déjà été faites. Cela concerne de voies avec un passage de plus de 40 000 véhicules.

*Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents*

**2024-41 : Aménagement de la Rue Louis Vernay et Chemin des Pilonnes – Convention de maîtrise d'ouvrage unique CCVG/ Vourles – Avenant n°1**

*Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents*

## 4.11 – DEVELOPPEMENT SOCIAL

*Rapporteur : Mme Josiane Chapus*

*Les décisions sont adoptées à l'unanimité des membres présents*

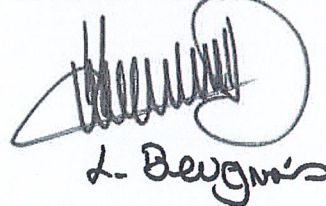
## 4/DIVERS

Les sujets inscrits à l'ordre du jour sont épuisés.  
La séance est close à 22h

À Brignais, le 26 mars 2024

Françoise Gauquelin  
Présidente  
Signé le, 17/04/2024,  
GAUQUELIN Françoise

Laurence Beugras  
La secrétaire de séance



L. Beugras

